

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

28 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à la Canopée au Bois Cesbron, nouveau lieu habituel des séances, après convocation légale en date du dix-huit mars deux mille vingt-deux, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Vincent BOILEAU, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Dominique VIGNAUX	donne procuration à	M Lionel AUDION
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Yann GUILLON
Mme Catherine LE TRIONNAIRE	donne procuration à	M. Vincent BOILEAU
M. Morvan DUPONT	donne procuration à	M. Ronan GILLES
M. Jean-Yves ROUX	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO
M. Jean-Jacques DERRIEN	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Florence CORMERAIS
Mme Cyriane FOUQUET-HENRI	donne procuration à	M Florent THOMAS
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT

Absente excusée :

Mme Stéphanie BELLANGER

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

06. Compte administratif 2021 _ Commune

Monsieur HURTREL rapporte :

Le compte administratif de la commune d'Orvault pour l'exercice 2021 présente les résultats suivants, détaillés dans le document annexé :

FONCTIONNEMENT	2020	2021
RECETTES	32 187 998,07	33 729 888,76
DEPENSES	29 967 542,20	31 039 168,39
RESULTAT EXERCICE	2 220 455,87	2 690 720,37

INVESTISSEMENT	2020	2021
RECETTES	8 588 589,67	7 236 289,76
DEPENSES	6 522 952,50	7 130 874,78
RESULTAT EXERCICE	2 065 637,17	105 414,98
RESULTAT REPORTE N-1	- 1 106 656,78	958 980,39
RESULTAT CLOTURE	958 980,39	1 064 895,37

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	3 179 436,26	3 755 615,74
-----------------------------------	---------------------	---------------------

REPORTS (INVESTISSEMENT)	2020	2021
RECETTES	1 110 089,78	1 068 441,23
DEPENSES	1 544 837,74	1 560 683,95
SOLDE	- 434 747,96	-492 242,72

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC REPORTS	2 744 688,30	3 263 373,02
--	---------------------	---------------------

Le compte administratif est mis à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune dans un délai de 15 jours.

DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal - Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, ayant quitté la salle et préalablement désigné Monsieur AUDION en qualité de président de séance pour ce vote - par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE du groupe Aimer Orvault et 5 ABSTENTIONS du groupe Orvault au Centre,

- **APPROUVE** le compte administratif 2021 de la commune, faisant apparaître un excédent global de clôture de 3 755 615,74 € (hors reports).

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 30 MARS 2022

Et par publication le : 29 MARS 2022

Extrait certifié conforme

Orvault, le 29 mars 2022

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE



DOCUMENT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET VILLE

Présenté en séance du Conseil municipal du 28 mars 2022

SOMMAIRE

Résultat comptable de l'exercice

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les ressources

B- Les dépenses

C- L'autofinancement et les ratios

2- SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les dépenses

B- Les recettes

C- L'endettement

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

Le résultat comptable de l'exercice 2021 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT	2020	2021
RECETTES	32 187 998,87	33 729 888,76
DEPENSES	29 967 542,20	31 039 168,39
RESULTAT EXERCICE	2 220 455,87	2 690 720,37

INVESTISSEMENT	2020	2021
RECETTES	8 588 589,67	7 236 289,76
DEPENSES	6 522 952,50	7 130 874,78
RESULTAT EXERCICE	2 065 637,17	105 914,98
RESULTAT REPORTE N-1	- 1 106 656,78	958 980,39
RESULTAT CLÔTURE	958 980,39	1 064 895,37

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE	3 179 436,26	3 755 615,74
-----------------------------------	---------------------	---------------------

REPORTS (INVESTISSEMENT)	2020	2021
RECETTES	1 110 089,78	1 068 441,23
DEPENSES	1 544 837,74	1 560 683,95
SOLDE	- 434 747,96	-492 242,72

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE AVEC REPORTS *	2 744 688,30	3 263 373,02
--	---------------------	---------------------

(*) Pour mémoire :

- résultat 2019 : 1 285 100,26 €
- résultat 2018 : - 138 535,51 €
- résultat 2017 : 879 093,55 €
- résultat 2016 : - 1 088 313,66 €
- résultat 2015 : - 739 489,56 €

1- SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES RESSOURCES

RECETTES	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Produit fiscal	17 754 246,00	18 506 614,00	752 368,00	4,2%
Autres taxes, droits de mutation et dotations Nantes Métropole	5 670 434,74	6 320 270,95	649 836,21	11,5%
Produits des services et du domaine	2 542 975,17	3 256 327,04	713 351,87	28,1%
Dotation globale de fonctionnement	2 459 338,00	2 463 807,00	4 469,00	0,2%
Allocations, subventions, dotations	2 909 824,11	2 124 408,47	-785 415,64	-27,0%
Autres produits	710 620,08	785 655,35	75 035,27	10,6%
PRODUITS REELS	32 047 438,10	33 457 082,81	1 409 644,71	4,4%
Cessions d'immobilisations	11 119,20	46 886,40	35 767,20	321,7%
RECETTES REELLES	32 058 557,30	33 503 969,21	1 445 411,91	4,5%
Opérations d'ordre (travaux en régie)	129 440,17	225 919,55	96 478,78	74,5%
RECETTES TOTALES	32 187 998,07	33 729 888,76	1 541 890,69	4,8%

La comparaison des recettes d'un exercice à l'autre se fait au niveau des produits réels (recettes hors opérations d'ordre et hors cessions d'immobilisations).

Ces produits réels sont en progression de 4,4%.

1. Le produit fiscal de l'exercice

Il s'élève à 18 506 614 €, ce qui correspond à une croissance de 4,2% par rapport à 2020.

Le produit fiscal se décompose comme suit :

	2020	2021	Evol. €
Taxe d'habitation¹	10 166 112 €	261 921 €	- 9 904 191 €

¹ En 2021, maintien de la seule taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS).

	2020	2021	Evol. €
Taxe sur le foncier bâti²	7 472 021 €	13 041 391 €	5 569 370 €
Taxe sur le foncier non bâti	104 683 €	97 414 €	- 7 269 €
Application du coefficient correcteur de la réforme de la TH		5 100 965 €	5 100 965 €
Rôles complémentaires	11 430 €	4 923 €	- 6 507 €
Total	17 754 246 €	18 506 614 €	752 368 €

Le principal facteur de cette augmentation réside dans l'application de la réforme de la taxe d'habitation ; en effet, la commune ne perçoit plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, qui est compensé par :

- D'une part, l'affectation de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti ;
- D'autre part, cette part départementale étant insuffisante à compenser la perte de produit de TH, l'Etat applique le coefficient correcteur fixé à 1,38 au produit de taxe sur le foncier bâti.

Toutefois, cette augmentation du produit fiscal est à nuancer. En effet, **c'est l'ensemble produit fiscal + allocations compensatrices** qu'il convient de comparer afin de mesurer la faible évolution de ces recettes en 2021 :

	CA 2020	CA 2021	Evol. €
Produit fiscal (chap. 73)	17 754 246 €	18 506 614 €	+752 k€
Allocations compensatrices (chap. 74)	759 777 €	261 921 €	-497 k€
Total	18 514 023 €	18 768 535 €	+254 k€

La disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales versée aux communes se traduit par la perte des allocations compensatrices liées à aux exonérations de taxe d'habitation décidées par l'Etat. Ces dernières allocations étaient perçues par la Ville et affectées au chapitre 74 « dotations, subventions et participations ».

En revanche, l'Etat a décidé l'application depuis le 1^{er} janvier 2021 d'une l'exonération de 50% des valeurs locatives industrielles. Cette exonération décidée par l'Etat sur l'ensemble du territoire national s'inscrit dans la réforme des impôts de production souhaitée et mise en œuvre par l'exécutif. Elle provoque une perte de taxe sur le foncier bâti d'un montant de 218 466 €, compensé par une allocation équivalente affectée au chapitre 74 « dotations, subventions et participations ».

En 2021, les bases fiscales ont évolué très modérément, sous l'effet de :

- la revalorisation des bases selon l'inflation constatée entre novembre 2019 et novembre 2020, fixée à 0,2 % ;

² Dont lissage de l'impact de la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels.

l'augmentation de l'assiette physique très limitée, puisqu'elle est de 0,13% pour les locaux d'habitation ordinaire et 0,01% pour les locaux d'habitation à caractère social, tandis que les bases imposées au titres des locaux à usage professionnel et commercial sont en recul de -0,46%. Le nombre d'articles du rôle imposés à la taxe sur le foncier bâti – tous types confondus – reflète lui aussi ce très faible dynamisme de l'assiette physique (+110 parties d'évaluation imposées soit +0,6%).

2. Les autres taxes et dotations de Nantes Métropole retrouvent leur niveau d'avant-crise. Après avoir été en recul de près de 9% en 2020, elles progressent à nouveau de 11,5% et atteignent 6 320 271 € :

- Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se sont établis à 2 170 305 € soit une progression de 39% par rapport à l'année 2020, lors de laquelle ils avaient reculé de 21%.
- La taxe sur les cessions de terrains devenus constructibles recule encore en 2021. Le produit de cette taxe est en repli de 87%.
- Les droits de place n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019 (31 848 €). Ils s'établissent à 26 559 €, en progression de 73% par rapport à 2020.
- Les dotations de Nantes Métropole ont augmenté de 0,8%.
- Les rôles supplémentaires sont en recul (-19%) et s'établissent à 8 968 € en 2021.

Les éléments détaillés de chaque taxe et dotation sont présentés ci-après :

Autres taxes	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1 562 353,79	2 170 304,77	607 950,98	39%
Taxe sur l'électricité	479 286,22	495 502,80	16 216,58	3,4%
Taxe sur les pylônes électriques	63 575,00	65 025,00	1 450,00	2,3%
Taxe sur la publicité extérieure	220 686,49	236 475,42	15 788,93	7,2%
Droits de place	15 355,17	26 559,04	11 203,87	73,0%
Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains devenus constructibles	32 046,05	4 181,90	- 27 864,15	-87%
FNGIR	42 826,00	42 826,00	-	0,0%
Rôles supplémentaires	11 045,00	8 968,00	- 2 077,00	-19%
Autres taxes	477,00	254,00	- 223,00	-47%
TOTAL	2 427 650,72	3 050 096,93	622 446,21	25,6%

Autres taxes	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Dotations Nantes Métropole	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
AC - Attribution de compensation	2 069 494,02	2 069 494,02	-	0,0%
DSC - Dotation de solidarité communautaire	1 173 290,00	1 200 680,00	27 390,00	2,3%
TOTAL	3 242 784,02	3 270 174,02	27 390,00	0,8%

3. Le produit des services et des ventes diverses a connu un rebond de près de 37% avec la réouverture progressive des services à la population qui font l'objet d'une tarification. Pour mémoire, les périodes de confinement et les mesures de fermeture administrative décidées par l'Etat pour faire face à la crise sanitaire avaient provoqué une perte de -936 854 € sur ce même chapitre en 2020.

Hors remboursements de frais de personnel, les produits des services et des ventes diverses progressent de +678 358 €. Comme le craignait la collectivité, ces produits n'ont donc pas retrouvé leur niveau d'avant-crise.

Le tableau ci-dessous retrace les **évolutions majeures** des produits pour services rendus encaissés sur l'exercice :

Activité	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Ecart € 19/21
CULTUREL	92 k€	34 k€	72 k€	- 20 k€
JEUNESSE	432 k€	261 k€	405 k€	- 27 k€
ODYSSEE	250 k€	70 k€	73 k€	- 177 k€
LOCATIONS DE SALLES	46 k€	15 k€	19 k€	- 27 k€
PETITE ENFANCE	292 k€	233 k€	325 k€	+33 k€
RESTAURATION	880 k€	656 k€	909 k€	+29 k€
VIE SCOLAIRE	382 k€	292 k€	431 k€	+49 k€
SPORTS	165 k€	116 k€	105 k€	- 60 k€
TOTAL	2 539 k€	1 677 k€	2 339 k€	- 200 k€

4. La Dotation Globale de Fonctionnement est stable, à 2 463 807,00 € soit + 4 469 € (+0,18%).

Pour mémoire, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat est composée de plusieurs fractions ; parmi celles-ci, la Ville d'Orvault en perçoit deux : la dotation forfaitaire et la dotation nationale de péréquation.

5. Les allocations, dotations et subventions hors DGF s'élèvent à 2 124 408 € et sont en baisse de 2% soit -785 414 €.

Comme indiqué précédemment, les allocations compensatrices sont en net recul (-494 856 €). La réforme de la taxe d'habitation entraîne la disparition des allocations compensatrices associées (-716 447 €), tandis que la réforme des impôts de production entraîne le versement d'une allocation destinée à compenser la nouvelle exonération de 50% des valeurs locatives industrielles (+221 591 €).

Par ailleurs, les prestations attribuées en soutien aux services périscolaires, Jeunesse et Petite Enfance, par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'essentiel se sont élevées à 1 557 523 €, en retrait de 140 133 €. Cette diminution s'explique par le soutien exceptionnel accordé en 2020 par la CAF aux structures fermées lors de la crise sanitaire et qui n'ont pu de ce fait remplir leurs objectifs.

6. Les autres produits (785 655 €) progressent de 10,6%. Il s'agit des revenus exceptionnels (liés à la perception d'une indemnité suite au sinistre subi par la salle de lutte en 2020), des revenus des immeubles, des produits financiers et des remboursements de charges de personnel au profit de la collectivité.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Charges de personnel	21 599 647,04	22 487 809,15	888 162,11	4,1%
Charges à caractère général	4 771 179,19	5 007 578,00	236 398,81	5,0%
Autres charges de gestion courante	1 988 863,54	1 995 635,11	6 771,57	0,3%
Atténuations de produits	81 980,00	82 588,00	608,00	0,7%
Charges exceptionnelles	87 023,07	67 879,14	- 19 143,93	-22,0%
Provisions	-	7 800,00	7 800,00	
CHARGES COURANTES	28 399 252,07	29 423 369,85	1 024 117,78	3,6%
Charges financières	353 371,34	322 265,14	- 31 106,20	-8,8%
CHARGES REELLES	28 752 623,41	29 745 634,99	993 011,58	3,5%
Travaux en régie	129 440,77	225 919,55	96 478,78	74,5%
DEPENSES REELLES	28 882 064,18	29 971 554,54	1 089 490,36	3,8%

DEPENSES	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Opérations d'ordre (dotations aux amortissements)	1 085 478,02	1 067 613,85	- 17 864,17	-1,6%
DEPENSES TOTALES	29 967 542,20	31 039 168,39	1 071 626,19	3,6%

La comparaison des charges d'un exercice sur l'autre se fait au niveau des charges courantes (charges réelles hors frais financiers). Après une baisse de 3,95% en 2020, ces charges sont en progression de 3,6% en 2021.

1. Les charges de personnel progressent de 4,1% soit près de 890 000 € de dépenses nouvelles, pour atteindre le montant total de 22 487 809 €.

- Evolution des effectifs rémunérés

Le nombre d'ETP (équivalents temps-plein) rémunérés a évolué de +3,15% entre 2020 et 2021, ce qui représente +16,85 ETP en moyenne sur l'année :

Ville d'Orvault – Tous services Profil de rémunération (ETP)	2020	2021	Evol. %
Titulaires	410,97	410,98	0,00%
Contractuels	120,20	137,58	14,47%
Autres personnels	4,44	3,89	-12,33%
TOTAL	535,60	552,45	3,15%

On observe des dynamiques différentes selon le statut des agents employés : ainsi, si les effectifs de titulaires sont parfaitement stables (+0,01 ETP), les effectifs d'agents contractuels progressent fortement (+17,38 ETP, soit +14,5%).

Cette dynamique de recrutement s'explique par la situation d'un secteur particulier, à savoir celui de l'éducation, enfance, jeunesse.

D'une part, l'ouverture du multi-accueil des Pousses d'Or a nécessité le recrutement de personnel d'encadrement supplémentaire à partir de septembre 2021. Surtout, les services de la vie scolaire sont confrontés depuis la fin de l'année 2020 à un absentéisme croissant, qui nécessite le recrutement d'un nombre de remplaçants considérable pour répondre aux obligations de la Ville en matière de taux d'encadrement. Ainsi, les effectifs de contractuels dans ce secteur ont progressé de 22,5%, ce qui représente 16 ETP supplémentaires en moyenne sur l'année :

Services éducation, enfance, jeunesse Profil de rémunération (ETP)	2020	2021	Evol. %
Titulaires	139,11	142,76	2,63%

Contractuels	70,98	86,98	22,53%
Autres personnels	1,26	1,16	-8,20%
TOTAL	211,35	230,89	9,25%

La masse salariale liée à ce secteur augmente ainsi de 718 k€ sur l'année :

Services éducation, enfance, jeunesse Profil de rémunération (€uros)	2020	2021	Evol. €
Titulaire CNRACL	4 729 092,66 €	4 906 019,42 €	176 926,76 €
Titulaire IRCANTEC	616 207,20 €	623 973,48 €	7 766,28 €
Titulaire détaché	123 581,07 €	126 206,65 €	2 625,58 €
Contractuel indiciaire mensualisé	1 808 635,61 €	2 236 107,30 €	427 471,69 €
Contractuel indiciaire horaire	393 758,60 €	500 915,71 €	107 157,11 €
Apprenti	21 333,97 €	18 947,31 €	-2 386,66 €
Indemnitaires	1 491,75 €	260,64 €	- 1 231,11 €
Totaux	7 694 100,86 €	8 412 430,51 €	718 329,65 €

Dans le même temps, la masse salariale restante, tous services confondus, a financé un nombre d'équivalents temps-plein en baisse (-2,69 ETP) et a progressé de 141 k€ soit +1,01% correspondant au seul glissement vieillesse technicité.

Ville d'Orvault - Tous services hors secteur éducation, enfance, jeunesse Profil de rémunération (ETP)	2020	2021	Evol. %
Titulaires	271,86	268,22	-1,34%
Contractuels	49,21	50,61	2,83%
Autres personnels	3,18	2,73	-13,97%
TOTAL	324,25	321,56	-0,83%

2. Les charges à caractère général

Après un recul de 9,2% en 2020, soit une diminution en valeur de - 485 k€, les charges à caractère général ont progressé de 5,0% en 2021. Elles s'établissent à 5 007 578 €, un montant qui reste inférieur au réalisé de l'exercice 2019 (5 255 895,28 €).

Les principales évolutions de charges sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

Objet	Explications	Montant
Achats	Réduction des achats de fournitures et de matériel réalisés en 2020 pour assurer la protection du personnel (masques, gel, distributeurs).	-104 k€

Objet	Explications	Montant
Entretien des bâtiments	L'entretien en régie des bâtiments avait été réduit pendant la période de confinement de mars à mai 2020. Il a repris son cours normal en 2021.	+85 k€
Fluides	Les consommations d'eau (-4,4%) ont été réduites du fait essentiellement de l'accès restreint aux équipements sportifs (piscine, gymnases, stades) proposant des douches. Les consommations d'électricité progressent en lien avec la réouverture des équipements (+6,8%). Les consommations de gaz (-0,8%) ont été réduites par le recours croissant au chauffage urbain (+28,3%).	+66 k€
Moyens généraux	Les frais de nettoyage des locaux progressent de 17,4% pour tenir compte du maintien des protocoles sanitaires tout au long de l'année, mais aussi de l'ouverture de nouvelles surfaces à entretenir (multi-accueil Les Pousses d'Or).	+48 k€
Jeunesse	Reprise de l'activité après l'année 2020 marquée par les annulations de camps.	+54 k€
Petite enfance	Augmentation des dépenses après une année perturbée là aussi par la crise sanitaire : en 2020, les structures d'accueil avaient distribué moins de repas (-22%) du fait de la baisse de fréquentation liée au Covid-19. Par ailleurs Certaines actions programmées avec des intervenants extérieurs avaient par ailleurs dû être annulées. Enfin, la Ville compte une nouvelle structure d'accueil du jeune enfant : le multi-accueil Les Pousses d'Or, au Bignon.	+33 k€
Restauration scolaire	Les dépenses d'alimentation progressent (+41%) après une année marquée par le confinement, lequel avait occasionné une diminution des achats de denrées de -21%. Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par une inflation du prix unitaires des denrées alimentaires.	+101 k€
Formation du personnel	Reprise des formations après un très fort ralentissement lié à la crise sanitaire en 2020.	+12 k€

3. Les autres charges de gestion courante (subventions et participations) sont stables (+0,3%) et s'élèvent à 1 995 635 €.

4. Les atténuations de produits recouvrent la contribution de la Ville au Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC). Cette contribution est en légère augmentation en 2021 (+608€). Le chapitre s'établit à 82 588 €, en augmentation de 0,7%.

5. Les charges financières s'élèvent à 322 265 € et sont en baisse de 8,8% soit - 31 106 €.

Cette dynamique s'explique par le niveau extrêmement bas des taux d'intérêts associé à la répartition de l'encours de dette de la Ville, qui comporte 36% d'emprunts à taux variables. Au 31 décembre 2021, le taux moyen de la dette était de 1,33%.

L'annuité de la dette est détaillée au point 2.C.

6. Les opérations d'ordre comprennent les dotations aux amortissements. Ces dotations s'établissent à 1 067 613 €, soit une réduction de -17 864 € et -1,6%.

7. Les dépenses exceptionnelles s'établissent à 67 879 €, soit un recul de 19 144 € par rapport à 2020. Cet écart s'explique par la réduction progressive des remboursements de prestations liés au Covid-19.

C- L'AUTOFINANCEMENT

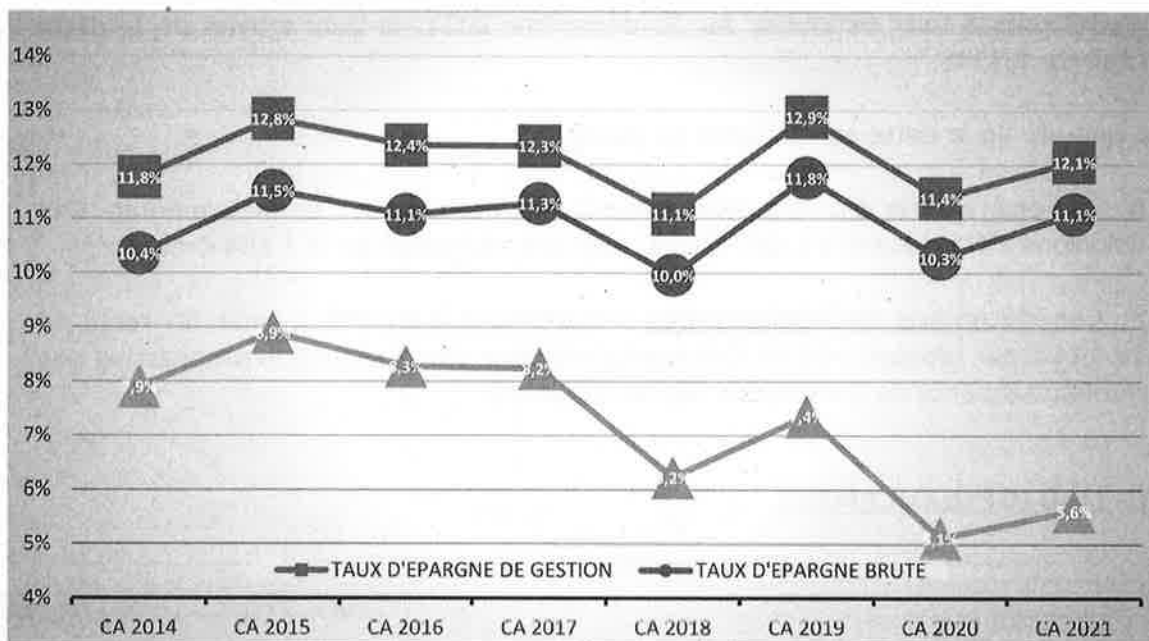
AUTOFINANCEMENT	CA 2020	CA 2021	EVOLUTION €	EVOLUTION %
Produits réels	32 047 438,10	33 457 082,81	1 409 644,71	4,4%
Charges courantes (nettes des travaux en régie)	28 399 252,07	29 423 369,85	1 024 117,78	3,6%
EPARGNE DE GESTION	3 648 186,03	4 033 712,96	385 526,93	10,6%
Charges financières	353 371,34	322 265,14	- 31 106,20	-8,8%
EPARGNE BRUTE	3 294 814,69	3 711 447,82	416 633,13	12,6%
Capital de la dette	1 656 377,90	1 832 550,64	176 172,74	10,6%
EPARGNE NETTE	1 638 436,79	1 878 897,18	240 460,39	14,7%

En 2020, les produits réels avaient davantage pâti de la crise sanitaire (-5,4%) que les charges courantes (-4,0%). En 2021, on observe logiquement le mouvement inverse : les produits réels ont connu une dynamique plus forte (+4,4%) que les charges courantes (+3,6%).

Il s'ensuit une amélioration des niveaux d'épargne.

L'épargne nette s'établit à 1 878 897 € en augmentation de 240 460 € soit +14,7 % par rapport à 2020.

L'épargne nette se situe à 5,6%, en dessous des seuils de prudence. C'est pourtant cette épargne qui est indispensable pour financer les investissements à venir.

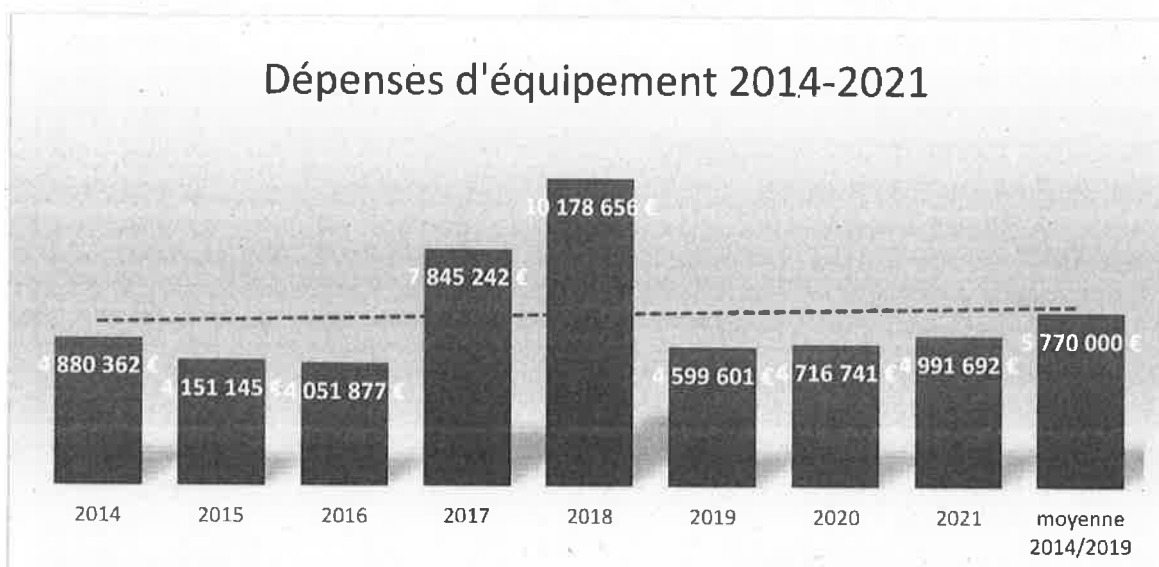


2- SECTION D'INVESTISSEMENT

A- LES DEPENSES

DEPENSES	CA 2020	CA 2021
TRAVAUX EN COURS (N23)	3 986 794,96	3 242 345,41
TRAVAUX ACHEVES, ETUDES ET ACQUISITIONS (N20 N21)	724 946,19	1 748 546,48
DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 711 741,15	4 990 891,89
DIVERS + TRAVAUX EN REGIE + CESSIONS GRATUITES	129 440,77	225 919,55
OPERATIONS FINANCIERES ET D'ORDRE	25 392,68	63 568,40
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	1 656 377,90	1 850 494,94
AUTRES DEPENSES	1 681 770,58	1 914 063,34
DEFICIT REPORTE	1 106 656,78	0,00
DEPENSES TOTALES	7 629 609,28	7 130 874,78

Le volume des dépenses de travaux continue de progresser. Si l'on excepte les années 2017 et 2018 qui ont été marquées par l'investissement dans la construction du nouveau groupe scolaire du Vieux-Chêne, le volume d'investissements de 2021 est légèrement supérieur à la moyenne de la période 2014-2020.



Le montant du remboursement du capital de la dette continue de progresser et évolue de 1 656 377 € à 1 850 494 €, soit une augmentation de 11,7%.

La baisse des dépenses d'investissement s'explique essentiellement par l'absence de déficit reporté de l'exercice antérieur.

Parmi les dépenses d'équipement, le niveau de réalisation des autorisations de programme diffère selon leur état d'avancement (stade études ou travaux) :

	BUDGETE	REALISE	% REALISE
CENTRE SOCIOCULTUREL PLAISANCE	100 481,82	3 895,22	3,9%
GRUPE SCOLAIRE SALENTINE	2 573 954,27	1 782 290,19	69,2%
GRUPE SCOLAIRE ELIA	69 261,84	57 443,04	82,9%
MULTI ACCUEIL BIGNON	1 645 847,60	1 096 565,97	66,6%
PISCINE PECCOT	50 000,00	2 646,00	5,3%
RESTOS DU CŒUR	49 001,60	0,00	0,0%
ODYSSEE	290 541,56	0,00	0,0%
Total général	4 779 088,69	2 942 840,42	62,4%

Les opérations majeures entamées ou achevées en 2021 sont les suivantes :

OPERATIONS PAR SECTEUR	MONTANT TTC
AMENAGEMENTS EQUIPEMENTS	965 356,70 €
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	214 971,20 €
CITERGIE	84 857,63 €
SYSTEME D'INFORMATION ET TELEPHONIQUE	431 995,98 €
MATÉRIEL DE TRANSPORT ET LOGISTIQUE	168 538,24 €
SIGNALÉTIQUE ET SECURITE	64 993,65 €
COHESION SOCIALE	97 522,29 €
CENTRES SOCIAUX	8 864,98 €
ESPACES EXTERIEURS PLAISANCE	17 256,00 €
ESPACE FRANCE SERVICES	8 444,68 €
ACCESSIBILITE HANDICAP	62 956,63 €
CULTURE	142 411,13 €
BÂTIMENTS CULTURELS	118 264,00 €
ESPACE CULTUREL L'ODYSSÉE	24 147,13 €
ENVIRONNEMENT URBANISME	69 021,80 €
ESPACES VERTS ET PARCS URBAINS	64 264,56 €
ETUDES URBANISME ET ACQUISITIONS	4 757,24 €
PATRIMOINE	13 163,46 €
DIVERS TRAVAUX	13 163,46 €
PETITE ENFANCE JEUNESSE	813 040,55 €
MULTI ACCUEIL BIGNON	742 910,80 €
AUTRES EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE ET JEUNESSE	70 129,75 €
SCOLAIRE	2 477 663,17 €
GRUPE SCOLAIRE SALENTINE	1 674 012,85 €

OPERATIONS PAR SECTEUR	MONTANT TTC
GROUPE SCOLAIRE BOIS RAGUENET	256 080,55 €
GROUPE SCOLAIRE ELIA	57 443,04 €
AUTRES GROUPE SCOLAIRES	440 794,90 €
EQUIPEMENTS ÉCOLES	49 331,83 €
SPORT	412 712,79 €
ENSEMBLE SPORTIF DE GAGNÉ	62 558,13 €
COMPLEXE SPORTIF CHOLIERE	183 444,26 €
COMPLEXE SPORTIF FERRIERE	38 304,53 €
AUTRES COMPLEXES SPORTIFS	21 215,03 €
PISCINE	4 641,59 €
AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	102 549,25 €
Total général	4 990 891,89 €

B - LES RECETTES

RECETTES	CA 2020	CA 2021
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTE	2 945 450,27	2 220 455,87
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	958 980,39
EMPRUNTS	3 501 400,00	1 968 650,00
SUBVENTIONS	308 877,92	1 195 858,02
FCTVA	707 295,40	702 304,49
DIVERS	19 695,38	23 339,13
OPERATIONS D'ORDRE	1 105 870,70	1 126 182,25
RECETTES TOTALES	8 588 589,67	8 195 770,15
RECETTES REELLES (hors opérations d'ordre)	7 482 718,97	7 069 587,90

En 2021, les recettes réelles, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- De l'emprunt bancaire pour un montant de 1 900 000 €, auquel s'ajoute un prêt à taux 0 de la Caisse d'Allocations Familiales d'un montant de 68 000 € et des cautions à hauteur de 650 €.
- De l'affectation du résultat de fonctionnement excédentaire de 2020 pour un montant de 2 220 456 €.
- De subventions d'investissements perçues à hauteur de 1 195 858 €.
- De l'excédent reporté d'investissement de l'exercice 2020 pour un montant de 958 980 €.
- Du FCTVA sur les dépenses de l'exercice 2020, pour un montant de 702 304 €.

C- L'ENDETTEMENT

	CA 2020	CA 2021
Charges Financières	357 332,70	325 106,38
Dont intérêts réglés à l'échéance	354 781,89	323 021,91
Dont intérêt courus non échus	3 961,36	- 2 841,24
Dont intérêts ligne trésorerie	2 550,81	2 084,47
Dont autres charges financières	-	-
Amortissement du capital	1 656 377,90	1 832 550,64
Annuité de la dette	2 017 671,96	2 154 815,78

Encours de dette au 31/12	23 513 397,07	23 631 846,43 €
Population INSEE	27 623	27 908
Dette par habitant	851,23	846,78

Epargne brute	3 294 814,69	3 711 447,82
Ratio de solvabilité en année	7,1	6,4

Le ratio de solvabilité est égal à l'encours de la dette sur l'épargne brute, et permet de savoir en théorie, en combien d'années le stock de la dette pourrait être remboursé, si on lui affectait la totalité de l'épargne brute.

En fin d'exercice 2021 il s'établit à 6,4 années, en baisse sous l'effet de l'embellie de l'épargne brute. Ainsi, il reste en-deçà du seuil maximal de 10 ans suggéré par la Cour des Comptes.

Pour autant, la trajectoire financière de la Ville reste dégradée. Malgré les efforts consentis, son épargne n'este sous le poids des remboursements d'emprunt n'est que de 1 878 897 € alors que de nombreux investissements programmés restent à financer.